

Résilience des villes

AFNOR propose une batterie d'indicateurs pour aider les directeurs territoriaux

AFNOR met à disposition de tous les directeurs territoriaux des indicateurs pour aider les villes à se préparer, s'adapter et se relever des perturbations affectant tout ou partie de leurs services. Ils favoriseront aussi le benchmark entre villes, en France et à l'échelle internationale.

Au moment où régions, départements et villes sont appelés à soutenir la relance, AFNOR publie un ensemble d'indicateurs définis avec le concours de 72 pays pour aider les acteurs publics territoriaux à appréhender ce qui doit être mesuré et comment.

Outre les pandémies, les villes sont de plus de plus en plus confrontées à des perturbations. Ces indicateurs les aideront à outiller leurs capacités à gérer et atténuer les tensions humaines et naturelles générées par la dégradation de l'environnement (par exemple, la mauvaise qualité de l'air et de l'eau), les inégalités sociales (par exemple, la pauvreté chronique et la pénurie de logements) et l'instabilité économique (par exemple, l'inflation rapide et le chômage persistant).

Réunis dans [l'ISO 37123](#), les indicateurs sont des outils clés en main pour évaluer et comprendre les risques auxquels la ville est exposée. Ils éclaireront aussi les prises de décision visant à réduire la vulnérabilité et l'exposition des populations et des entreprises. Comme tous les indicateurs normalisés au niveau international, ceux-ci rendent comparables les résultats obtenus à l'échelle d'une ville. Ils peuvent aussi favoriser le benchmark de villes voisines, ou très éloignées.

16 enjeux couverts

De la santé à la planification urbaine, en passant par l'économie, l'environnement ou encore la finance, plus de 60 indicateurs* sont proposés et répartis parmi 16 enjeux. L'utilité de chacun est expliquée, avec à chaque fois des clés de réussite et des conseils pour identifier et sélectionner les données appropriées.

Utilisables de manière isolée ou dans leur ensemble, les indicateurs de [l'ISO 37123](#) peuvent être abordés dans une approche de management du risque (Annexe B), de gestion des catastrophes (Annexe C), ou selon les Objectifs de développement durable et le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (Annexe D). En outre, les typologies des aléas (Annexe A) peuvent aider les villes à identifier les aléas potentiels auxquels elles sont confrontées.

Des bonnes pratiques pour les villes

Missionnée par l'État pour représenter la France dans les instances de normalisation européennes et internationales, AFNOR est la maison des bonnes pratiques. Elle met à disposition des villes des outils et méthodes adaptables à l'échelle d'un territoire et du terrain. L'[ISO 37123](#) vient ainsi compléter la famille d'outils au service des collectivités territoriales que sont l'[ISO 37120](#) sur les services urbains et la qualité de vie et l'[ISO 37122](#) sur les villes intelligentes.

Ces normes volontaires sont librement consultables dans les [délégations régionales](#) du groupe AFNOR et les centres partenaires

A propos d'AFNOR

AFNOR est l'organisme français de référence pour les normes volontaires. Il gère la collection des documents qui existent et anime les travaux des parties intéressées pour la création, la révision des normes et pour défricher les sujets pouvant donner matière à en élaborer de nouvelles. Lancée à l'initiative des acteurs du marché, la norme volontaire est un cadre de référence qui vise à fournir des lignes directrices, des prescriptions techniques ou qualitatives pour des produits, services ou pratiques au service de l'intérêt général. Tout le monde peut participer à sa création et toute organisation peut ou non l'utiliser et s'y référer. En coordinateur de la normalisation en France, AFNOR affiche une ambition : contribuer à la diffusion de bonnes pratiques et de solutions efficaces, au bénéfice de tous. www.normalisation.afnor.org

* Exemples d'indicateurs proposés dans l'ISO 37123

- **Economie** : pourcentage de biens assurés contre les aléas à haut risque, concentration des emplois, pertes annuelles moyennes dues aux catastrophes en pourcentage du produit urbain...
- **Education** : pourcentage de la population formée à la préparation aux situations d'urgence, perturbation de la scolarité...
- **Energie** : nombre de sources d'électricité différentes, pourcentage d'installations critiques desservies par des services énergétiques hors réseau...
- **Environnement et changement climatique** : fréquence des épisodes de précipitations extrêmes ou de chaleur extrême, pourcentage de la superficie de la ville couvert par une canopée arborée...
- **Finance** : dépenses annuelles pour la restauration des écosystèmes, la modernisation et l'entretien du patrimoine des services publics, planification de la gestion des situations d'urgence en pourcentage du budget total de la ville...
- **Gouvernance** : Fréquence de mise à jour des plans de gestion des catastrophes, pourcentage des données électroniques sauvegardées à distance, pourcentage des fournisseurs de services essentiels disposant d'un plan de continuité d'activité...
- **Santé** : pourcentage de la population ayant une assurance maladie de base, nombre d'épidémies de maladies infectieuses par an, pourcentage de la population vaccinée...
- **Logement** : capacité des refuges d'urgence, nombre de propriétés résidentielles inondées...
- **Population et conditions sociales** : pourcentage de la population inscrite dans les programmes d'aide sociale, pourcentage de la population vulnérable...
- **Sécurité** : pourcentage d'intervenants formés à l'aide d'urgence, pourcentage des alertes locales émises par les agences nationales et reçues en temps utile par la ville...
- **Déchets solides** : nombre de sites de gestion de déchets disponibles par kilomètre carré
- **Télécommunication** : pourcentage d'intervenants d'urgence équipés pour faire face aux catastrophes ;
- **Transport** : nombre d'itinéraires d'évacuation disponibles
- **Agriculture et sécurité alimentaire** : pourcentage de la population pouvant être approvisionnées par les réserves alimentaires pendant 72h, pourcentage de la population vivant à moins d'1 km d'une épicerie...
- **Planification urbaine** : superficie des constructions avec des matériaux poreux et drainants, pourcentage de la superficie des zones à hauts risques où des mesures de réduction des risques sont prises...
- **Eau** : nombre de sources d'eau différentes fournissant au moins 5% de la capacité totale d'approvisionnement, pourcentage de la population pouvant être approvisionnée en eau potable par des méthodes alternatives pendant 72h...